

L'UPE2A au lycée Marcel Cachin de Saint-Ouen (93)

« La scolarisation des élèves allophones relève du droit commun et de l'obligation scolaire. Assurer les meilleures conditions de l'intégration des élèves allophones arrivant en France est un devoir de la République et de son École. » (Circulaire n° 2012-141 du 2-10-2012)

Qu'est-ce que l'UPE2A ?

L'Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants (UPE2A) au lycée Marcel Cachin est un dispositif destiné à l'accueil et à la scolarisation en langue française d'élèves entre 16 et 18 ans, de toutes nationalités, venant d'arriver sur le territoire français.

Conformément à la circulaire n° 2012-141 du 2-10-2012, la durée de scolarisation dans ce dispositif est au maximum de douze mois à partir de la date d'affectation par le Rectorat mais à la sortie de ce dispositif initial, les élèves bénéficient de droit d'un suivi linguistique à raison de quelques heures hebdomadaires de soutien en langue française.

L'objectif de la classe UPE2A est principalement l'apprentissage de la langue française afin que chaque élève puisse acquérir les compétences linguistiques permettant de suivre une scolarité en France de façon autonome.

Qu'apprend-on en UPE2A ?

L'UPE2A scolarisant des élèves de toutes origines dont les niveaux de scolarisation antérieure peuvent varier en fonction des programmes propres à chaque système éducatif, si l'apprentissage du français y est intensif - entre 12 et 14 heures -, il n'est pas le seul. Les élèves sont également en inclusion pour suivre des cours dans une classe de seconde banale en Mathématiques, en SVT, en SNT et en Physique-chimie mais il s'agit davantage d'une mise à niveau en termes de programme.

Passées les premières heures de cours en UPE2A, le français étudié n'est pas celui de la communication – qu'elle soit formelle ou informelle – utilisée au quotidien en société mais celui de l'école et de ses codes. La langue française y est enseignée à la fois comme une discipline à part entière et comme langue instrumentale ou « outil » au service des apprentissages scolaires dans les autres disciplines.

La réussite scolaire, l'autonomie et la construction d'un projet personnel d'orientation sont *in fine* les objectifs de ce dispositif inclusif. Des projets d'ouverture culturelle, notamment avec le spectacle vivant, sont souvent mis en place pour permettre d'aborder la culture et la langue de façon riche et variée.

Les élèves de l'UPE2A du lycée Marcel Cachin sont automatiquement inscrits à un examen en langue française en fonction de leur niveau - A2 ou B1 – en référence au CECRL et à l'issue des épreuves écrites et orales, ils peuvent obtenir le DELF : Diplôme d'Études en Langue Française, reconnu partout dans le monde.

Pour en savoir plus :

– Une courte vidéo réalisée par le CASNAV de Rennes qui présente le dispositif UPE2A : https://www.youtube.com/watch?time_continue=132&v=Gkz04Tk16qk&feature=emb_logo

– La page du site officiel de l'Éducation nationale : <https://www.education.gouv.fr/la-scolarisation-des-eleves-allophones-nouvellement-arrive-et-des-enfants-issus-de-familles-4823>

– Un entretien avec Janine HOHL sur l'accueil des élèves allophones au Canada

<https://www.youtube.com/watch?v=vmgIRapW57c>